



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Le contenu généré par IA sur les réseaux, nouvelle arme d'ingérence ?

Question écrite n° 18324

#### Texte de la question

M. Antoine Léaument interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur le contenu généré par IA sur les réseaux. Le contenu politique généré par intelligence artificielle sur les réseaux sociaux, nouvelle arme d'ingérence étrangère ? Le 9 septembre 2026, l'organisation Reset Tech révèle, dans une enquête intitulée « Monetized Slopaganda », l'ampleur d'un réseau industriel de pages et de comptes automatisés par intelligence artificielle. Cette enquête met au jour un phénomène massif de contenus en ligne sur les réseaux sociaux, caractérisés par leurs positions réactionnaires. Ces comptes sont animés non pas par des militants français, mais par des réseaux basés à l'étranger. Ainsi, plus de 1 000 pages francophones ont été identifiées comme administrées par un même réseau de personnes vivant au Sri Lanka. D'autres réseaux, moins conséquents mais diffusant le même type de contenus, opèrent depuis le Venezuela, le Vietnam, l'Algérie ou encore le Pakistan. Par ailleurs, le seul réseau sri-lankais visant la France comptait 1 340 pages différentes, ayant cumulé 36 millions de réactions, 6,2 millions de commentaires et 1,9 million de partages. Sur YouTube, l'ONG a recensé 1 703 chaînes anonymes se présentant comme des médias d'information géopolitique, en réalité administrées depuis le Vietnam et animées par des personnages générés par IA. Ces chaînes auraient totalisé 2,5 milliards de vues. Si la finalité de ces réseaux est avant tout lucrative, ils peuvent néanmoins constituer des ingérences étrangères, en raison de leur capacité à influencer sur le débat public avec une audience sans commune mesure avec celle des dispositifs étatiques traditionnels. De plus, ces pages ne sont effectivement pas rattachées à des mouvements politiques français. Toutefois, elles développent une ligne éditoriale très réactionnaire, marquée, entre autres, par un fort tropisme anti-immigration et anti-islam. C'est en ce sens que le directeur de Viginum, Marc-Antoine Brilliant, alertait déjà à la mi-juin 2026 sur l'ampleur de ce phénomène, décrivant ces ingérences lucratives comme « un tsunami qui est en train d'arriver », ajoutant : « Beaucoup de plateformes ont mis en place un système de rémunération de leurs créateurs. C'est massif et ça crée une physionomie de la menace un peu différente [des acteurs de la désinformation étatique]. C'est un enjeu systémique, intimement lié au modèle économique des plateformes ». Dès lors, il ne peut être admis qu'un dispositif aussi massif et structuré de manipulation de l'information, visant spécifiquement le débat public français, se développe hors de tout contrôle, au risque de fragiliser la sincérité des débats démocratiques. Aussi, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour identifier et endiguer ces réseaux d'ingérence étrangère à finalité lucrative, et ce qu'il compte faire pour responsabiliser les plateformes dont le modèle économique favorise leur prolifération.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Antoine Léaument](#)

**Circonscription :** Essonne (10<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18324

**Rubrique :** Nouvelles technologies

**Ministère interrogé :** [Intelligence artificielle et numérique](#)

**Ministère attributaire :** [Intelligence artificielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2026](#), page 8653